



Newsletter
Juin 2026



Aymeric CHAMPEIL

T : 06 72 53 30 29

[aymeric.champeil@
mypensionxper.com](mailto:aymeric.champeil@mypensionxper.com)



Christophe OLIVIER

T : 06 88 34 77 19

[christophe.olivier@
mypensionxper.com](mailto:christophe.olivier@mypensionxper.com)

My PENSION

Paris : 10 rue Lord Byron 75008
Bordeaux : 2 rue Marc
Sangnier 33130 Bègles
T. +33 1 45 00 09 40
contact@mypensionxper.com
www.mypensionxper.com

SAS au capital de 141 738€
RCS 881 739 858 Bordeaux
Enregistrée à l'ORIAS sous le
numéro 20002563 (www.orias.fr)
en qualité de :

- Conseiller en investissements
financiers adhérent de la
CNCEF Patrimoine association
agrée par l'Autorité des
Marchés Financiers (AMF)
- Intermédiaire en Assurance
adhérent de la CNCEF
Assurance sous le contrôle de
l'Autorité de Contrôle Prudential
et de Résolution (ACPR)

A suivre

page 2 : LE FOCUS DU MOIS SUR NOTRE OFFRE D'ÉPARGNE SALARIALE

page 6 : LES ACTUALITES DU PROJET DE LOI CARADEC POUR LA ROUTE DU RHUM 2026

L'ACTUALITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Les marchés d'actions continuent à vouloir croire à une issue du conflit au Moyen-Orient tandis que les fondamentaux économiques mondiaux plient mais ne rompent pas. Aux Etats-Unis, l'économie fait preuve d'une robustesse surprenante (PIB du T1 à +2,0 %), portée par la consommation et les investissements technologiques, même si la confiance des ménages s'érode face aux prix de l'essence. Le secteur de la technologie et particulièrement celui de l'intelligence artificielle soutiennent la tendance haussière (NASDAQ +10,5% et SP500 + 5,2%). Cependant, les marchés obligataires affichent moins d'optimisme. Les taux US 10 ans sont montés à 4,57% avant de se détendre à 4,44% en fin de mois. Les taux élevés pourraient peser sur certaines valorisations d'entreprise particulièrement généreuses.

En Europe, le choc énergétique pèse plus lourdement. Les indicateurs économiques avancés sont repassés sous la barre des 50, indiquant une possible contraction de l'activité à venir. Les taux d'intérêt de la dette 10 ans deviennent difficilement supportables. Mais l'emploi résiste. Les marchés fluctuent au gré des annonces géopolitiques et en fonction de leur exposition sectorielle plus ou moins élevée aux conséquences du conflit (CAC40 +0,8% et DAX +3,3%). Le Japon poursuit sa trajectoire de normalisation monétaire qui bénéficie paradoxalement aux actions (Nikkei +11,9%). Le pétrole (Brent) s'est installé durablement au-dessus de la barre des 100 dollars le baril, porté par le blocage logistique au Moyen-Orient, avant de refluer en fin de mois au gré des négociations incluant une réouverture du détroit d'Ormuz. Cette flambée commence à infuser de manière visible sur l'inflation globale. L'or, quant à lui, subit une correction. Malgré son statut de valeur refuge, le métal jaune pâtit directement de la hausse des taux d'intérêt réels qui rend les actifs à coupon plus attractifs.

Le scénario de taux d'intérêt "plus hauts pour plus longtemps" (higher for longer) s'impose désormais à cause de la pression pétrolière. La sélectivité et la gestion des risques restent les maîtres-mots pour les allocations de portefeuilles.

L'ACTUALITE DE L'ÉPARGNE RETRAITE

Le Plan d'épargne retraite (PER), créé par la loi PACTE, dépasse fin 2025 le seuil des 150 milliards d'encours et confirme son essor ininterrompu depuis 2020, tant en nombre de titulaires qu'en encours.

Selon les données consolidées des fédérations professionnelles distribuant des PER (FA, AFG, FNMF et FIPS), l'encours des PER est en nette progression en 2025 (+ 20 % en 2025 et + 46 % en deux ans). Cette dynamique concerne tant les PER individuels (88,5 milliards d'euros d'encours soit + 21 % en 2025) que les PER d'entreprise – collectifs (33,86 milliards d'euros soit + 22 % en 2025) et obligatoires (28,04 milliards d'euros d'encours soit + 13 % en 2025).

Selon le communiqué de presse de Bercy, le PER apporte aussi une contribution décisive au développement des entreprises, avec plus de 60 % des actifs du PER finançant directement les entreprises, dont plus de 5 milliards d'euros en actifs non cotés. Le développement du PER se poursuivra en 2026 sous l'effet de l'entrée en vigueur des dernières exigences réglementaires de la loi industrie verte, contribuant ainsi au financement des entreprises et de l'économie européenne et à l'atteinte des objectifs du rapport Draghi.



Le focus du mois

L'OFFRE DEDIEE MY PENSION EN EPARGNE SALARIALE ET RETRAITE COLLECTIVE AVEC NATIXIS INTEREPARGNE

Une fois n'est pas coutume. Nous avons choisi d'utiliser cette tribune mensuelle pour présenter notre nouvelle offre d'épargne salariale en partenariat avec Natixis Interépargne, un leader de l'épargne salariale en France, qui a pour but d'offrir aux entreprises de toutes tailles des solutions adaptées à leurs besoins articulées autour :

- Des plans inter-entreprises My PENSION PEI et My PENSION PERCOLI, flexibles et faciles à mettre en place, même dans les petites structures.
- De PEE et PERCOL sur-mesure pour les sociétés souhaitant une personnalisation des dispositifs.

Cette offre s'adresse aussi bien aux entreprises qui n'ont pas encore de dispositifs d'épargne salariale qu'à celles qui souhaitent mieux tirer parti de leurs dispositifs existants via le transfert vers une offre de produits et services conçus pour elles.

Et pour ceux qui ne le sauraient pas, [l'épargne salariale](#) peut être mise en place dès le premier salarié. Le chef d'entreprise peut en bénéficier dans les sociétés de moins de 250 personnes. Le tout avec des avantages fiscaux et sociaux imbattables...

1. Les plans interentreprises My PENSION PEI et My PENSION PERCOLI : une offre clé en mains qui s'adapte aux besoins des entreprises

Toute entreprise, quelle que soit sa forme juridique ou son activité, peut adhérer à un plan interentreprises dès lors qu'elle emploie au moins 1 salarié (en plus du dirigeant lui-même).



MY
PENSION
PEI PERCOLI

Les plans interentreprises My PENSION PEI et My PENSION PERCOLI ont été conçus pour permettre à des entreprises **une adhésion simple et rapide** tout en préservant **une souplesse pour l'entreprise** qui peut choisir librement :

- De mettre en place seulement le PEI, seulement le PERCOLI ou les deux
- De verser ou non un abondement, de fixer son taux éventuellement de manière différenciée selon la source d'alimentation (versement volontaire, participation, intéressement, prime de partage de la valeur, comptes épargne temps), et éventuellement un plafond total d'abondement (dans la limite des taux et plafonds légaux)

La mise en place est simplifiée dans la mesure où l'entreprise adhère à un règlement déjà déposé à la DREETS. Elle est effectuée avec un conseiller My PENSION sur un espace de souscription en ligne mis à disposition par Natixis Interépargne.

2. My PENSION PEI et My PENSION PERCOLI : une tarification transparente et optimisée

Les frais de dossier et de mise en place sont offerts pour les premiers clients.



Les frais de tenue de comptes (à la charge de l'entreprise sauf en cas de départ du salarié) sont de :

- PEI ou PERCOLI seul : forfait annuel de 140 € HT + 10 € HT / compte (avec les 5 premiers comptes offerts)
- PEI + PERCOLI : forfait annuel de 190 € HT + 12 € HT / compte (avec les 5 premiers comptes offerts)

Les commissions de souscription sont plafonnées à 2% maximum.

3. My PENSION PEI et My PENSION PERCOLI : une offre financière diversifiée en architecture ouverte

Les plans interentreprises My PENSION PEI et My PENSION PERCOLI **proposent une large palette de 22 FCPE et parts de SICAV** couvrant l'ensemble des classes d'actifs et niveaux de risque permettant de construire des portefeuilles d'investissement diversifiés.

Ils s'appuient en particulier :

- Sur la gamme CAP ISR gérée par VEGA IS qui couvre différents profils de risque et horizons de placement et permet en particulier de donner du sens à l'épargne en investissant dans des sociétés européennes socialement responsables
- Sur la gamme Sélection qui regroupe les meilleures expertises des affiliés du groupe Natixis (DNCA, Dorval, Mirova, Vega, Loomis Sayles) et donne accès à différentes classes d'actifs
- Sur la gamme Expertise ESG gérée par VEGA IS qui s'articule autour de sous-jacents disposant du label ISR
- Sur les compartiments de la SICAV HMG Finance qui donnent accès à des stratégies originales gérées par la société HMG Finance qui ne figurent dans aucune autre offre d'épargne salariale.

My PENSION PERCOLI propose par ailleurs la gamme Avenir retraite qui permet de choisir une gestion pilotée avec pour horizon la date de retraite anticipée intégrant une désensibilisation à l'approche de la retraite.

4. My PENSION PEI et My PENSION PERCOLI : un accès à la gestion de HMG Finance

[HMG Finance](#) est une Société de Gestion de Portefeuille indépendante fondée en 1991. Dès l'origine HMG Finance s'est spécialisé en actions de petites et moyennes capitalisations ainsi qu'en valeurs de rendement avec une approche fondée sur l'analyse détaillée des sociétés selon une approche contrariante.

Comme les marchés n'évoluent pas de manière rationnelle, ils créent des anomalies de valorisation et de prix qui sont autant d'opportunités pour les investisseurs acceptant temporairement de braver le vent.

HMG Finance sélectionne les sociétés en dehors de toute considération macroéconomique ou sectorielle, exclusivement pour leurs qualités intrinsèques, et lorsque le prix auquel se traitent leurs actions sur les marchés financiers manifeste un décalage important avec leur valeur réelle. Ces sociétés sont, en général, délaissées par les grands investisseurs.

Partenaire de My PENSION depuis sa création, HMG Finance en est également devenu actionnaire. Au sein de l'offre financière de My PENSION PEI et My PENSION PERCOLI, HMG apporte des supports d'investissement originaux :



- **HMG Rendement** : approche active, value et contrariante sur toutes classes d'actifs. Performance de 15,1% en 2025 et 44,1% sur 5 ans.
- **HMG Découvertes** : gestion active sur les PME et entreprises françaises de taille moyenne. Performance de 10,2% en 2025 et 116,3% sur 10 ans.
- **HMG Découvertes PME** : gestion active sur les PME françaises. Performance de 13,0% en 2025 et 43,9% sur 5 ans.
- **HMG Globetrotter** : gestion value sur des sociétés de pays émergents liées à des sociétés européennes. Performance de 15,2% en 2025 et 99,4% sur 10 ans.
- **HMG Japan** : investissement sur des actions japonaises décotées. Performance de 25,0% sur 1 an (lancement en 2025)

5. Les PEE et PERCOL sur mesure proposés par My PENSION avec Natixis Interépargne



MY
PENSION
PEE PERCOL

Afin de répondre à des besoins particuliers de sociétés qui ne seraient pas couverts par l'offre intégrée My PENSION PEI / My PENSION PERCOLI, My PENSION et Natixis Interépargne peuvent également proposer des plans d'épargne entreprise (PEE) et des plans d'épargne retraite collectifs (PERCOL) sur-mesure.

La mise en œuvre de ces plans implique un dépôt à la DREETS des règlements des plans et nécessite souvent une négociation avec le CSE.

En contrepartie, il permet de personnaliser certaines caractéristiques dont la gamme financière, les commissions de souscription, ou les sources d'alimentation abondante.

6. Les services Natixis Interépargne inclus dans l'offre

En tant que leader de leader de l'épargne salariale et retraite, Natixis Interépargne offre **une large palette d'outils digitaux et de services inclus dans l'offre.**

Les entreprises disposent d'un **espace entreprise en ligne** pour piloter les dispositifs et gérer les bénéficiaires en toute sécurité. Un centre d'appel basé en France met à disposition des experts pour répondre aux questions. Les données en temps réel des dispositifs peuvent être exportées sur Excel.

Les salariés peuvent accéder à leur **espace personnel sur internet ou via une application mobile** et y effectuer toutes leurs opérations. Ils ont également accès à des tutoriels et des vidéos adaptées en fonction de leur profil d'investisseur.

7. Les services My PENSION



MY
PENSION
Épargne salariale

My PENSION effectue systématiquement une étude personnalisée des besoins spécifiques de chaque société cliente pour proposer la solution la plus adaptée.

L'épargne salariale et la retraite collective sont aussi bien adaptées à de très petites entreprises qu'à des PME, mais leur mise en place est différente.



My PENSION xPER **accompagne ensuite l'entreprise dans la mise en place** des accords de participation et/ou d'intéressement ainsi que dans la définition de ses plans propres ou le choix de plans interentreprises.

Si l'entreprise a déjà mis en place ces accords et des plans, My PENSION effectue **un bilan de situation** et analyse les avantages et inconvénients d'un transfert. En cas de décision de transfert, My PENSION assiste la société dans les démarches de transfert.

Au-delà de l'assistance à la mise en place et à la gestion des plans, My PENSION, ayant constaté auprès de ses clients que les salariés étaient en manque d'information et de formation sur les problématiques d'investissement, propose une **prestation d'accompagnement** des salariés pour une meilleure compréhension et gestion de leurs dispositifs et investissement en épargne salariale et en retraite collective.

Pour en savoir plus sur les offres et services de My PENSION xPER en matière d'épargne salariale et de retraite collective, nous vous invitons à nous contacter via [notre formulaire](#).

Vous voulez échanger avec un conseiller ? [Vous pouvez aussi réserver un créneau avec un expert My PENSION](#).



Les actualités du partenariat My PENSION avec Caradec Sailing Spirit pour la Route du Rhum 2026

My PENSION est partenaire Gold de [Caradec Sailing Spirit](#), le projet porté par le skipper **Tanguy Caradec** en vue de sa participation à la **Route du Rhum Destination Guadeloupe 2026**.



Tanguy a disputé l'**Armen Race** en double avec Antoine Carpentier. Une étape importante dans le projet puisqu'il s'agira de sa toute première course à bord de l'Open 50 EURVAD.

👉 Au départ de La Trinité-sur-Mer, le duo s'est élancé pour un parcours d'environ 300 milles nautiques, avec une boucle passant par la Chaussée de Sein et l'île d'Yeu avant un retour en Bretagne. 🇫🇷

👉 Au-delà de l'aspect sportif (**meilleur temps de la catégorie**), cette course représente un vrai temps d'apprentissage et de progression. Naviguer aux côtés d'Antoine Carpentier, fort de son expérience du large et récent vainqueur de la Globe40, a permis à Tanguy de continuer à construire ses automatismes, affiner les réglages du bateau et gagner en expérience dans cette phase clé de prise en main. 🏆

Un rendez-vous important dans la montée en puissance du projet Route du Rhum – Destination Guadeloupe. 🌴



Devant un parterre de passionnés de voile, Aymeric Champeil, président de My PENSION, a eu le plaisir d'accueillir Joseph Bizard (CEO du groupe OC Sport, organisateur de la Route du Rhum) et le skipper Tanguy CARADEC pour de riches échanges croisés sur la course au large.

Joseph a éclairé les participants sur l'ampleur de l'événement et le défi d'organisation que représente la Route du Rhum - Destination Guadeloupe. Il a également partagé des anecdotes : Saint-Malo est ainsi le premier débit de boissons en France lors du départ ! 🍷 🇫🇷

Tanguy est revenu sur la genèse de son projet et les nombreuses embûches sur le parcours. Il a en particulier révélé la difficulté de la gestion du sommeil lors de la navigation en solitaire. 🤔